

UNE LOI...

Pour des retraites sans orphelin

Manifestation

Lundi le 4 avril

14 h

Rassemblement

À la Place du Canada

Coin Peel et René-Lévesque (au sud)
dans le centre-ville de Montréal

Mobilisons-nous pour laisser des régimes de retraite décents en héritage aux générations futures.

Lors de son dernier congrès en juin dernier, le Parti libéral du Québec (PLQ) a adopté une résolution pour « **proscrire le recours à des clauses orphelins** » dans les régimes de retraite.

Rappelons cet engagement au premier ministre Couillard.

Les clauses orphelins dans les régimes de retraite créent des régimes à deux vitesses, moins avantageux pour les nouveaux

travailleurs embauchés après la signature de la convention collective.

La loi interdit déjà les clauses orphelins dans les salaires, il est temps de l'étendre aux régimes de retraite.

Ne laissons pas les employeurs mettre la hache dans les régimes de retraite pour les prochaines générations!

